

LE COURRIER

Hebdomadaire d'Informations générales et de réflexion - N° 643 du JEUDI 31 DECEMBRE 2020 - Prix : 300 Francs CFA

Élection présidentielle

Bazoum Mohamed tape à la porte des leaders qu'ils ont toujours méprisés et déstabilisés



Déclaration de la coalition Cap 20-21 et ses alliés

Sur près de 195 communes sur les 266 que compte le pays, Mahamane Ousmane largement en tête

Élections présidentielles

Le Changement en marche

Foumakoye Gado

A qui profite l'argent du pétrole nigérien ?

Élections générales

Les mises en garde de la Coalition CAP 20-21

Après les élections présidentielles 1er tour, couplées aux législatives du 27 décembre 2020, les résultats des scrutins sont égrenés au compte-gouttes par la CENI. Mais d'ores et déjà, tous les grands partis politiques sont sensés détenir la presque totalité de leurs résultats. D'ailleurs, chacun connaît approximativement son score. C'est dans ce contexte, où le pouvoir en place fait tout pour donner toutes les chances à son candidat, y compris et surtout par les voies les plus illégales, la Coalition pour l'alternance politique (CAP 20-21) et ses alliés ont rendu public un communiqué de presse le mardi 29 décembre 2020, au siège du groupe parlementaire de l'opposition. Dans ce communiqué, CAP 20-21 et ses Alliés ont d'abord félicité les Nigériens pour la "

mobilisation citoyenne exceptionnelle " dont ils ont fait montre. Ils ont ensuite remercié singulièrement " le peuple nigérien pour sa maturité, son sens élevé du devoir qui, en dépit des obstacles de toute nature a tenu à s'acquitter de son devoir civique en allant voter massivement ". Tout en dénonçant les pratiques déloyales et illégales, déployées par les tenants du pouvoir qui sont les fraudes, manipulations, intimidations, vols des urnes et de cartes et l'achat massif des consciences, pratiques sévèrement punies par la loi. Aussi, CAP 20-21 et Alliés ont tenu à dénoncer ces pratiques frauduleuses et corruptives, ainsi que le braquage des urnes. Ils mettent également en garde " Issoufou Mahamadou, son parti et son gouvernement " sur les risques qu'ils font courir au

pays. Tout en interpellant le président de la CENI sur sa responsabilité personnelle quant au bon déroulement du scrutin. Les élections actuelles se tiennent dans un contexte de pandémie de la COVID-19, où le gouvernement pourrait être tenté de prendre des mesures dans le dessein de perturber le déroulement normal des opérations électorales. C'est pourquoi, l'opposition rejette toute mesure prise de manière unilatérale par le ministre de la santé. Ils demandent néanmoins aux militants de s'en tenir aux mesures barrières pour se protéger et protéger les autres membres de la communauté : lavage des mains, utilisation de gel hydro alcoolique, désinfection régulière des lieux, port de la bavette. Pour CAP 20-21, la pandémie ne saurait être un

prétexte pour bâillonner le peuple et restreindre les libertés et droits fondamentaux des citoyens. Toute tentative du gouvernement dans ce sens sera farouchement combattue par CAP 20-21. Selon les termes du communiqué qui tombe pendant la compilation et la proclamation des résultats, l'opposition se dit déterminée à n'accepter que les résultats des urnes, résultats issus des urnes dont CAP 20-21 et ses alliés appellent tous les Nigériens à imposer, par tous les moyens, le respect. Ce communiqué de CAP 20-21, qui devrait en principe être suivi d'une déclaration de la Coalition Sauvons le Niger, montre la détermination des leaders politiques, sûrs du soutien populaire, à resserrer les rangs, pour défendre la démocratie et les intérêts de la Nation.

République du Niger
Fraternité-Travail-Progress
Coalition pour une Alternance Politique
CAP 20-21 et Alliés

Communiqué de Presse :

Au lendemain du double scrutins législatif et présidentiel 1^{er} tour du 27 décembre 2020 venant juste quelques jours après la tenue des élections locales, la **Coalition pour une Alternance Politique CAP 20-21 et ses Alliés** se félicitent de la mobilisation citoyenne exceptionnelle dont les électeurs nigériens ont fait montre.

Ils félicitent singulièrement le peuple nigérien pour sa maturité, son sens élevé du devoir qui, en dépit des obstacles de toute nature : fraudes, manipulations, intimidations, vols des urnes et des cartes, achat massif de conscience, dressées par les tenants du pouvoir, a tenu à s'acquitter de son devoir civique en allant voter massivement, malgré l'insécurité généralisée et dont les résultats sont largement en faveur des candidats de l'Opposition.

CAP20-21 et alliés sont cependant profondément préoccupés par l'étendue de l'arsenal sordide de fraude déployé par le PNDS TARRAYA dans le but de confisquer le pouvoir.

C'est pourquoi la Coalition pour une Alternance Politique CAP20-21 et alliés :

1. Dénoncent les pratiques frauduleuses et corruptives y compris le braquage des urnes massivement utilisées par le PNDS TARRAYA et ses alliés pour s'arroger la victoire ;
2. Mettent en garde Issoufou Mahamadou, son parti et son gouvernement quant aux risques qu'ils font courir à la quiétude sociale et à la stabilité de notre pays à travers les tentatives de passage en force et de manipulation des résultats des scrutins ;
3. Interpellent Monsieur Issaka Souanna, Président de la CENI, quant à sa responsabilité personnelle dans la préservation et la protection de l'intégrité des scrutins dans les étapes cruciales de compilation, de centralisation et de proclamation des résultats ;

4. Rejetent toute mesure qui serait prise, sans consensus préalable entre les acteurs politiques et sociaux, par le ministre de la santé dans le dessein inavoué d'entraver, de perturber et d'avoir une incidence frauduleuse sur le déroulement des opérations électorales restantes et ce, jusqu'à la proclamation des résultats définitif desdits scrutins.

C'est pourquoi CAP 20-21 et alliés demandent à leurs militants de s'en tenir strictement aux seules mesures barrières : lavage des mains et/ ou utilisation de gel hydro-alcoolique, désinfection régulière des lieux, le port de la bavette antérieurement acceptées de tous. Toute autre mesure visant à bâillonner le peuple et/ou restreindre les libertés et droits fondamentaux dans ce contexte électoral sera farouchement combattue par CAP20-21 et ses alliés.

CAP 20-21 et alliés réaffirment leur détermination à n'accepter que les seuls résultats sortis des urnes, c'est-à-dire, conformes à l'expression de la volonté souveraine du peuple nigérien.

Ils dénoncent, en outre les prises de position partisans de certains médias internationaux notamment français constituant en soit une ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat souverain.

Enfin, la Coalition pour une Alternance Politique CAP20-21 et ses alliés appellent en conséquence leurs militantes et militants et tous les citoyens nigériens soucieux de la préservation de la démocratie, de la paix sociale et de l'Etat de droit à se mobiliser pour imposer, par tous les moyens de droit, le respect des résultats des suffrages tels que sortis des urnes.

Fait à Niamey le 29 décembre 2020



Le Président
Elhadji Amadou Djibo Ali
Elhadji Amadou Djibo Ali

Élection présidentielle

Bazoum Mohamed tape à la porte des leaders qu'ils ont toujours méprisés et déstabilisés

Bazoum Mohamed, dit-on, court actuellement dans tous les sens. Pris à la gorge par des scores électoraux qui ne lui laissent aucune alternative que de chercher des soutiens auprès d'autres leaders politiques et partis politiques qu'ils ont mépris, traînés dans la boue et déstabilisés, Bazoum Mohamed et le Pnds ont le feu aux fesses. Un second tour est inéluctable au regard des procès-verbaux des états-majors des partis politiques. Un second tour qui, vraisemblablement, se jouera entre lui et Mahamane Ousmane du Rdr Tchandji dont il partage le même fief de Zinder. Outre que tous les partis qu'il pourrait approcher dans ce sens sont membres du collectif " Sauvons le Niger ", un consortium de partis politiques et d'organisations de la société civile qui contestent la crédibilité des pièces d'état-civil de Bazoum, et donc sa candidature à la magistrature suprême, le candidat du Pnds Tarayya doit également subir les contrecoups de tout le mépris dont lui et son parti ont couverts les autres durant dix ans. Un passif trop lourd pour ses frères épaulés dans un Niger où l'on finit toujours par payer pour ses actes.

Malgré tout, sans gêne, Bazoum et le Pnds Tarayya ont entrepris des démarches de lobbying en direction d'un certain nombre de leaders et partis politiques. Albadé Abouba et le Mpr Jamhuriya, Mounkaïla Issa et le Anemma Banzoumbou, Moussa Barazé et l'Andp Zaman Lahiya ainsi que Adolphe et le Ps Imani ont tous été démarchés. Sans succès ! Des tentatives anachroniques et sans lendemain, eu égard aux motivations des uns et des autres face à un Pnds extraordinairement méprisant, suffisant et sans aucune considération pour les intérêts du Niger. Dans cette course effrénée de Bazoum et de son parti, il y a sans doute de quoi s'offusquer. Ont-ils, un seul instant, imaginé qu'ils pourraient avoir besoin de leurs alliés ?

Une volonté de tout régenter, dans un mépris total des alliés, confinés dans un rôle protocolaire

L'arrogance et l'irrespect avec lesquels le Pnds Tarayya a gouverné n'a d'égal que son insouciance vis-à-vis des deniers et biens publics. Véritable machine organisée pour faire main basse sur les ressources de l'État, le Pnds Tarayya a un bilan désastreux qu'il assume pratiquement seul. La raison, il s'est arrogé la direction de tout ce qu'il y a d'important dans la gouvernance : ministères, directions générales de sociétés d'État et d'économie mixte, ambassades et postes consulaires, etc. Rien qu'au niveau du gouvernement, ce parti détient, la primature, le ministère de la Défense nationale, le ministère des Affaires étrangères, le ministère du Pétrole, le ministère de l'Énergie, le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Enseignement primaire, le ministère de l'Hydraulique, le ministère de l'Équipement, le ministère de la Justice, etc. Il y a également l'Assemblée nationale, la Haute autorité de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (Halcia), le Conseil supérieur de la communication (Csc), etc. Une prééminence totale sur l'ensemble des organes étatiques.

Une gouvernance catastrophe qui a tout détruit

La gouvernance du Pnds Tarayya a été, 10 ans durant, une catastrophe pour le Niger. À tous points de vue. Sur la sécurité et la défense nationale, sur l'économie, le social, l'éducation, la santé, la justice, le Pnds se révélera un cauchemar pour le peuple nigérien. La douleur du peuple nigérien, exprimée aujourd'hui à travers les urnes, est immense. Les secteurs sociaux de base, notamment l'éducation, la santé, l'hydraulique, ont été les plus grandes victimes de la gouvernance du Pnds Tarayya. Prenant à contre-pied les promesses faites à l'école dans son discours d'investiture, Issoufou Ma-



hamadou s'est donné le plaisir de réduire progressivement les ressources budgétaires allouées à ces secteurs. Les lois de finance des trois dernières années, en particulier, les ont laminées, clochardisant davantage des secteurs déjà mal en point. Le nombre de classe que Issoufou Mahamadou s'est vanté d'avoir construit par an a été démystifié et l'on a fini par découvrir qu'il n'y a pas plus faux que les statistiques officielles.

Au plan de l'économie, c'est l'hécatombe. Les aides, y compris au plan alimentaire sont détournées, l'agent public est détourné à des fins d'enrichissement illicite, les ressources budgétaires sont mises sous coupe réglée et servent plutôt les intérêts de certains clans organisés, bref le Niger est dépouillé de ses richesses au profit d'individus sans foi, ni loi. Ce sont des centaines de milliards qui ont été détournés au cours des 10 années de gestion du Pnds, dans des sociétés d'État, mais aussi par le biais de prêts énormes contractés en toute illégalité au nom du Niger mais dont les fonds ont pris des directions inconnues à l'instar des 1000 milliards d'Exibank de Chine. Même les aides alimentaires, à l'instar du riz pakistanais destiné aux populations de Diffa éprouvées par les attaques terroristes de Boko Haram, n'ont pas été épargnées. Les populations de Diffa n'ont jamais vu la couleur de ce riz pakistanais estimé à 15 000 tonnes. Il a été détourné et vendu au port de Cotonou par des individus connus, à leur profit exclusif.

Des centaines de milliards empochés sur le tas de centaines de morts dans les rangs des Fds

Dans cette cupidité à accumuler le maximum de richesses entre les mains de ses membres, le Pnds Tarayya n'a pas tremblé à mettre la sécurité et la défense dans son escarcelle. Sans état d'âme, un détournement systématique et massif des fonds destinés à l'armement des Forces armées nigériennes (Fan) a été planifié, organisé et exécuté d'année en année. De fausses factures sont émises pour faire sortir des milliards des caisses de l'État, des commandes sans livraisons d'armes sont payées, des armes et des munitions défectueuses sont également payés. Pendant ce temps, les éléments des Forces de défense et de sécurité sont littéralement massacrés, car démunis d'armements appropriés pour faire face à l'ennemi. C'est le scandale lorsque le pot aux roses est découvert. Alors que les Nigériens exigeaient justice, tout a été mis en branle pour que les mis en cause ne rendent pas gorge devant la justice. À ce jour, malgré la gravité du scandale, les éléments des Fds ayant péri par centaines, aucun des auteurs et/complices ne séjourne en prison.

C'est cette gouvernance que Bazoum Mohamed promet de continuer et c'est à cette ruine du Niger qu'il veut convier des leaders et des partis politiques qui auraient tout donné pour qu'il ne soit même pas candidat à l'élection présidentielle. Pour cause, ses pièces d'état-civil sont plus que douteuses.

Laboukoye

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE
MONDIALE
RE PUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
PROJET PLATEFORME INTEGRE POUR LA SECURITE DE L'EAU AU NIGER**

Etudes de faisabilité des activités d'opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans la zone des sept (7) sous bassins couverts par le PISEN
No du Crédit :174 414

No. de reference: PISEN 2021-005

Le Gouvernement de la République du Niger a demandé un financement de la 400 000 000 USD de la Banque Mondiale, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant ; **Réalisation des Etudes de faisabilité des activités d'opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans la zone des sept (7) sous bassins couverts par le PISEN**

Les services de consultant (" Services ") comprennent les études préalables à l'élaboration du document de programme et à la mise en œuvre des trois activités suivantes dans le cadre de la sous-composante 1.1 (GIRE) du projet :

1. Concevoir et rendre opérationnel un système de collecte des données de suivi et de gestion de l'information sur les ressources en eau au niveau des sous-bassins sélectionnés ;
2. Rendre opérationnelles les institutions chargées des ressources en eau au niveau des sous-bassins, conformément aux plans proposés par le PANGIRE et approuvés ;
3. Achever la conception détaillée du Fonds de l'eau et de l'assainissement dont le décret d'application est en cours d'approbation, afin de rendre opérationnel ledit Fonds de l'eau et de l'assainissement.

Il s'agit de faire l'état de la situation actuelle des dispositifs de suivis et de la gouvernance des ressources en eau dont la vision couvre l'ensemble des usages de l'eau, qu'il s'agisse de l'approvisionnement en eau potable, de l'irrigation, de la problématique de l'hydraulique pastorale mais également des usages par l'industrie et des besoins des écosystèmes dépendants de la ressource en eau. Cela en vue de proposer des actions éligibles dans le programme de la plateforme intégrée de sécurité de l'eau au Niger (PISEN) et conformes aux directives données dans le PANGIRE et le code de l'eau.

(voir les **TDRs pour les détails dans ce lien**)

TDR_GIRE_APPROV (VP 28 dec2020).docx

Le Secrétariat Permanent du PANGIRE, SP/PANGIRE invite les firmes de consultants (" Consultants ") admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Pour la réalisation de cette mission, le Bureau/Cabinet doit être un Consultant légalement constitué. Ils doivent fournir des informations montrant qu'ils sont qualifiés dans le domaine de la mission (capacités techniques et managériales du cabinet), prouver d'une expérience générale de cinq (5) ans au moins en tant que Bureau/Cabinet d'étude dans le domaine de la gestion de la ressource en eau et dans la conduite des missions similaires (Joindre au moins trois (3) contrats et leurs attestations de bonne exécution ou de satisfaction des contrats).

Des expériences avérées dans la zone d'intervention du projet en matière d'études sur la ressource en eau est un atout. La connaissance du milieu sahélo-saharien est une considération importante pour la réalisation de la mission.

Le Bureau/Cabinet sera sélectionné suite à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) suivi d'une demande de proposition (DP).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.16 et 3.17 du "Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)" (Juillet 2016) révisé en Novembre 2017 puis en Août 2018 ("Règlement de Passation des Marchés") relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode ; **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** telle que décrite dans les Directives "Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultant)" (Juillet 2016) révisé en Novembre 2017 puis en Août 2018 ("Règlement de Passation des Marchés").

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous :

ϕSECRETARIAT PERMANENT DU PANGIRE-

Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA)

Face Rond-Point Hôpital National de Niamey, Place Nelson Mandela

Et aux heures suivantes : de 09 heures à 17 heures, ou en adressant votre demande par courriel à **sandoissoufou@gmail.com**, avec copie à **d_abdoukarim@yahoo.com**, et **plateformepisen@gmail.com**.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique ; E-mail: **plateformepisen@gmail.com**, au plus tard le Mardi 12 janvier 2021 à 17 Heures;

-PEAMU, Bd des SY et MAMAR, N° YN 98 Koira Kano, derrière les locaux des services des Travaux Publics, Route de Tillabéri (face cimetièrè Yantala

Contact : Djibo Abdoukarim Yacouba, Spécialiste en passation des Marchés

-BP : 11 966 Niamey

-Tél: 00 227 20 72 47 31

-E-mail: plateformepisen@gmail.com

NB: En cas de transmission électronique des dossiers de manifestation d'intérêt et de non-confirmation de leur réception dans les 24 heures ouvrables après leur transmission, le consultant doit relancer toutes les adresses électroniques mentionnées ci-dessus pour s'en assurer.

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS
DE LA BANQUE MONDIALE
RE PUBLIQUE DU NIGER****MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
PROJET PLATEFORME INTEGRE POUR LA SECURITE DE L'EAU AU NIGER****MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL****DIRECTION GENERALE DE LA SANTE PUBLIQUE****DIRECTION DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE L'EDUCATION POUR LA SANTE****Réalisation de l'étude sur le contrôle de la qualité de l'eau de consommation humaine et le profil épidémiologique des maladies à transmission hydrique dans les Sept (7) bassins versant de Plate - Forme Intégrée de Sécurité**

de l'Eau au Niger (PISEN)

No du Crédit : 174 414

No. de reference: PISEN 2021-012

Le Gouvernement de la République du Niger a reçu un financement de 400 000 000 USD de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant ; **Réalisation de l'étude sur le contrôle de la qualité de l'eau de consommation humaine et le profil épidémiologique des maladies à transmission hydrique dans les Sept (7) bassins versants de Plate - Forme Intégrée de Sécurité de l'Eau au Niger (PISEN).**

Les services de consultant (" Services ") ont pour objectif général de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau de consommation humaine en vue de réduire le fardeau des maladies à transmission hydrique dans les sept (7) bassins versants retenus dans la Plate-forme Intégrée de Sécurité de l'Eau au Niger (PISEN).

Pour la conduite de la présente étude, les Consultants solliciteront l'avis des services techniques concernés, notamment ceux de la Santé, de l'hydraulique du niveau Nationale, Départementale et Communale, ainsi que les directions techniques des Ministères concernés par la question.

(voir les TDRs pour les détails dans ce lien)

TdR_Approuvé IDA qualite_eau_boisson-maladies___hydriques (VP 29 -12-20).docx

Le Secrétariat Général - Direction Générale de la Santé Publique, Direction de l'Hygiène Publique et de l'Education pour la Santé invite les firmes de consultants (" Consultants ") admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Pour la réalisation de cette mission, le Bureau/Cabinet doit être un Consultant légalement constitué. Ils doivent fournir des informations montrant qu'ils sont qualifiés dans le domaine de la mission (capacités techniques et managériales du cabinet), prouver d'une expérience générale de cinq (5) ans au moins en tant que Bureau/Cabinet d'étude dans le domaine de contrôle de la qualité de l'eau de consommation humaine et le profil épidémiologique des maladies à transmission hydrique et dans la conduite des missions similaires (Joindre au moins trois (3) contrats et leurs attestations de bonne exécution ou de

satisfaction des contrats).

La connaissance du milieu sahélo-saharien est un atout.

Le Bureau/Cabinet sera sélectionné suite à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) suivi d'une demande de proposition (DP).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.16 et 3.17 du "Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)" (Juillet 2016) révisé en Novembre 2017 puis en Août 2018 ("Règlement de Passation des Marchés") relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode ; **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** telle que décrite dans les Directives "Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultant" (Juillet 2016) révisé en Novembre 2017 puis en Août 2018 ("Règlement de Passation des Marchés").

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses ci-dessous et aux heures suivantes : DHP/EPS/MSP ou PEAMU/MHA, sis derrière les locaux des services des Travaux Publics route de Tillabéry (face cimetières Yantala) de 09 heures à 17 heures, ou en adressant votre demande par courriel à boulamalogo@yahoo.fr avec copie à sandaouissoufou@gmail.com et d abdoukarim@yahoo.com.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique ; **E-mail: plateformepisen@gmail.com;**

"PEAMU, Bd des SY et MAMAR, N° YN 98 Koira Kano, derrière les locaux des services des Travaux Publics, Route de Tillabéri (face cimetières Yantala

Contact : Djibo Abdoukarim Yacouba, Spécialiste en passation des Marchés

"BP : 11 966 Niamey

"Tél: 00 227 20 72 47 31

"E-mail: plateformepisen@gmail.com

au plus tard le Mercredi 13 janvier 2021 à 17 heures.

NB: En cas de transmission électronique des dossiers de manifestation d'intérêt et de non-confirmation de leur réception dans les 24 heures ouvrables après leur transmission, le consultant doit relancer toutes (les) adresses électroniques mentionnées ci-dessus pour s'en assurer.

Déclaration de la coalition Cap 20-21 et ses alliés Sur près de 195 communes sur les 266 que compte le pays, Mahamane Ousmane largement en tête



Dans une déclaration rendue publique, hier, après-midi du 30 décembre 2020 et lue par Amadou Boubacar Cissé de l'UDR Tabbat, la coalition Cap 20-21 et ses alliés élèvent le ton. La coalition estime qu'au vu des résultats dont elle dispose, le candidat Mahamane Ousmane est largement en tête et qu'un second tour est inévitable dans les semaines à venir. Parlant du déroulement du vote, dans l'ensemble, la CAP 20-21 estime qu'il s'est déroulé dans le calme, à l'exception de Tassara qui a enregistré une attaque d'un bureau de vote à 70 Km de Tillia, entraînant la mort de quatre personnes, de trois assaillants et des blessés graves. Pour la coalition, profitant de ce drame, le président de la commission locale et ses complices ont procédé au remplissage des PV et servir au public un score fantastique de 21 000 votants alors que réellement, seuls huit bureaux de vote ont

fonctionné. La CAP 20-21 déplore et demande des clarifications sur l'existence de la CENI locale fantôme dans certaines localités. Des personnes se présentant comme membres de la CENI traitent des résultats qu'ils envoient à la commission centrale. En outre, la Cap 20-21 déplore la lenteur dans l'annonce des résultats et attire l'attention de la Commission électorale nationale indépendante sur la nécessité de proclamer les résultats commune par commune, seule procédure adoptée et appliquée depuis l'avènement de la démocratie au Niger. La Cap 20-21 porte à la connaissance de l'opinion nationale et internationale qu'elle dispose des copies des procès verbaux de dépouillement de près de 195 communes sur les 266 que compte le pays ; des résultats qui montrent clairement que la coalition CAP 20-21 et ses alliés mènent largement la course.

Élection présidentielle Seïni Oumarou et le Mnsd Nassara attendus pour un juste retour d'ascenseur à Mahamane Ousmane

Selon toute probabilité, Bazoum Mohamed va droit à la guillotine. Le 21 février 2021, le second tour de l'élection présidentielle à laquelle il a pris part malgré tout est en principe plié à l'avance. Candidat contesté pour ses pièces d'état-civil jugées fausses par une grande majorité d'acteurs politiques, de partis politiques et de leaders de la société civile, Bazoum Mohamed et le Pnds Tarayya se sont fait hara kiri sur toute la ligne. Il aura face à lui tous les partis politiques engagés au sein de la coalition pour l'alternance politique Cap 20-21, de l'Alliance pour la paix et la République (Apr), du Rpr Jamhuriya, du Pjd Hakika et de plusieurs autres partis engagés dans le cadre de la coalition " Sauvons le Niger ". Déjà, Seïni Oumarou et son parti ont donné le ton en coupant court à une rumeur distillée sur les réseaux sociaux et qui fait cas d'une alliance Pnds-Mnsd au second tour de l'élection présidentielle. Dans un communiqué rendu public de façon prompt, le parti de Seïni Oumarou a indiqué que " le Mnsd ne saura jamais cautionner le faux et l'usage du faux et ne sera jamais allié d'un candidat sur lequel pèsent de graves soupçons de violation de la Constitution et dont la candidature est toujours contestée ". Mieux, le Mnsd a précisé " qu'il continuera à contester par les moyens légaux la nationalité d'origine du candidat du Pnds Tarayya ". Une mise au point qui a l'avantage de fixer les balises dans un contexte politique où prévaut le " Tout sauf Bazoum ".

Outre Seïni Oumarou et le Mnsd Nassara qui ont clarifié tout de suite leur position, Albadé Abouba et le Mpr Jamhuriya, Ibrahim Yacoubou et le Mpn Kishin Kassa, Amen-Amin et Omar Hamidou Tchiana, pour ne citer que ceux-là, ont tous signé, au moins, une des requêtes adressées à la Cour constitutionnelle contre la candidature de Bazoum. Membres volontaires du collectif " Sauvons le Niger ", on verrait mal un ces partis politiques faire volte-face pour soutenir le candidat dont ils ont contesté la nationalité. En principe, la messe est dite, Bazoum et le Pnds ayant entretenu des relations exécrables avec tous leurs alliés qu'ils ont régulièrement vilipendés, entraînés dans la boue et méprisés.



Mnsd Nassara en particulier, il y a bien plus que les rapports inamicaux et irrévérencieux que le Pnds Tarayya a entretenus avec ceux qui ont décidé, malgré un lourd passif, de les soutenir au lendemain des élections de 2016. Ce qui, il faut le dire, a permis à Issoufou et au Pnds de se tirer d'une mauvaise passe. En regardant dans le rétroviseur, Seïni Oumarou et le Mnsd Nassara se sont rappelés les bons souvenirs de cette alliance avec la Cds Rahama de Mahamane Ousmane, à l'époque. Une alliance d'une décennie évoquée, aujourd'hui, par les Nigériens, avec beaucoup de regret. Un grand mérite pour Mahamane Ousmane qui n'a pas, en aucun moment soupçonné par son allié, au pouvoir, de coups de Jarnac. C'était de 2004 à 2010. Cette alliance pleine de générosité et de sincérité va, à nouveau, se matérialiser à la fin de la transition militaire de Salou Djibo. Arrivé au second tour de l'élection présidentielle de février 2011, Seïni Oumarou et le Mnsd Nassara ont encore pu compter sur le soutien de Mahamane Ousmane, sans aucun protocole.

Aujourd'hui, la situation électorale se présente sous les couleurs d'un Mahamane Ousmane qui a besoin du soutien de Seïni Oumarou. D'un Rdr Tchadjji, le nouveau parti politique de celui qu'on appelle Nafarko 1er, qui attend un retour d'ascenseur du Mnsd Nassara. Le communiqué rendu public par le parti de Seïni Oumarou indique sans ambages que le Mnsd Nassara ne sera pas pris en défaut et que Mahamane Ousmane peut dormir sur ses lauriers.

Laboukoye

Foumakoye Gado

A qui profite l'argent du pétrole nigérien ?

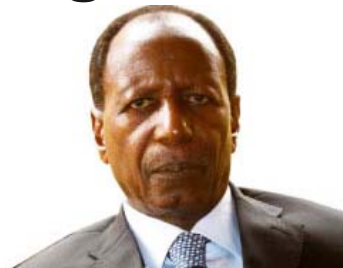
C'est la question qui taraude l'esprit de tous les Nigériens, depuis l'arrivée d'Issoufou Mahamadou et ses camarades à la tête de notre pays. Les Nigériens se demandent en effet la destination des retombées issues du sous sol nigérien. Parce que la pauvreté s'accroît de jour en jour, l'école publique est dans une situation de déliquescence totale et les centres de santé sont devenus des véritables mouiroirs. En un mot, les Nigériens s'enfoncent chaque jour davantage dans la misère. Rien ne bouge en dehors de la misère qui s'amplifie, le pays est toujours denier de la planète. Du reste, les populations nigériennes vivent dans une misère indescriptible. Pendant que les princes de la renaissance se la coulent douce et narquent le peuple avec l'argent public détourné. Les ressources du sous sol nigérien ne profitent qu'à une poignée de personnes appartenant à un clan. Alors même que la Constitution en son article 149 dit que : " l'exploitation et la gestion des ressources naturelles et du sous sol doit se faire dans la transparence et prendre en compte la protection de l'environnement, du patrimoine culturel ainsi que la préservation des intérêts des générations présentes et futures."

Depuis 2011, rien de tout cela. Car les intérêts des générations présentes sont hypothéqués et les générations futures payeront les dettes. Le prêt Eximbank de Chine en est une illustration parfaite, un prêt contracté en catimini en 2013 sans passer par l'assemblée nationale. Et le pétrole est vendu cher à ses légitimes propriétaires qui sont les citoyens nigériens et personne ne connaît au Niger la vraie destination des retombées issues de cette manne dont la gestion est faite dans une opacité totale. Aujourd'hui, avec les énormes ressources naturelles et du sous sol dont dispose le Niger, le pays marche en reculant. Car les retombées sont mal utilisées et, apparemment, détournées pour des fins privées.

Qui est Foumakoye Gado ?

Il était enseignant à l'école normale supérieure et membre fondateur du PNDS. En cette qualité de militant du PNDS, il est nommé en juin 1994 ministre des mines et de l'énergie du gouvernement de l'alliance des forces pour le changement (AFC).

C'est ainsi que dans le cadre des déclarations de ses biens, une exigence constitutionnelle, Foumakoye Gado avait déclaré avoir une parcelle non bâtie à Banga-Bana, ilot 2708, une maison en banco à Douchi, une voiture de marque Toyota 305 C 2152 RN8 et une voiture de marque Renault 14 N° 94 69 NY épave. Aussi, il avait décrit sa situation financière comme



suit : un compte courant Sonibank avec comme solde au 26 avril 1994 : 35. 115 FCFA ; un compte d'épargne Sonibank avec comme solde au 26 avril 1994 : 312.598FCFA. (Source : archives nationales)

A l'arrivée de son parti au pouvoir en 2011, l'homme se fait beaucoup discret en se la coulant douce dans un train de vie de pacha. Selon une source interne au PNDS, il serait l'homme le plus heureux du régime. Car, il serait devenu immensément riche. Avec les ristournes, prébendes et autres retombées du pétrole, Pierre aurait su se faire construire une richesse dynastique. On se rappelle d'ailleurs et toujours, qu'il y a quelques temps, les médias locaux et les réseaux sociaux avaient largement relayé l'achat par le sieur Foumakoye de trois (3) véhicules, grosses cylindrées, en raison de 98 millions de Fcfa par véhicule à partir de Dubaï. Il aurait, également, payé des véhicules à toutes les fédérations régionales de son parti. Ce qui fait de lui un des principaux bailleurs de fonds du parti. Aussi, selon toujours notre source, il aurait construit et acheté plusieurs immeubles entre 2011 et 2020 à Niamey, Dosso et à l'étranger. C'est pourquoi, il semble même oublier sa parcelle de Banga-Bana et sa maison en banco de Douchi. Apparemment, il en a beaucoup. Pierre serait, également, devenu un grand propriétaire terrien avec des hectares de terre et des jardins à Toulwaré, village situé sur la route de Torodi et à Dosso. Ministre d'Etat, ministre du pétrole et Directeur de Cabinet du Président, Foumakoye Gado est réellement dans les ors du pouvoir. Ce qui explique qu'il ne se fatigue même pas comme ses autres camarades, pour chercher un poste électif, trop minuscule pour lui. Au PNDS, il fait et il défait. Il serait le maître d'œuvre de beaucoup de choses dans le domaine politique. Aujourd'hui, à travers ce questionnaire, les Nigériens réclament un audit complet des ressources issues de leur pétrole. Cela est d'autant plus que c'est une obligation pour Foumakoye et son régime. Car, ils doivent, nécessairement, dire aux Nigériens ce qu'ils ont fait de la manne du pétrole et sa vraie destination. Une obligation constitutionnelle qui ne doit souffrir d'aucune hésitation. **A.S**

Élections présidentielles

Le Changement en marche

Après le scrutin municipal du 13 décembre 2020, où beaucoup de grands partis ont vu leurs listes invalidées avec une complicité, le PNDS Tarayya naviguant pratiquement seul sur le terrain et faisant ce qu'il veut, ce dimanche 27 dimanche, les Nigériens se sont déplacés massivement pour les élections législatives et présidentielles. Au cours de ce scrutin, les Nigériens en ont vu de toutes les couleurs : achat massif de conscience, braquage d'urnes avec armes à feu en évidence, et toutes sortes de pratiques qui jurent avec les lois et règlements de la République en matière électorale. Des actes sévèrement punis par le Code électoral en substance, mais royalement foulés au pied par le pouvoir en place et dont les auteurs répondront tôt ou tard. Mais, malgré tout, l'alternance est en marche, le changement à portée de main. Selon des sources proches des états-majors de certains partis politiques. Loin derrière nous les slogans fanfarons de 'Coup K.0', plastronnés sur tous les cieus par ceux qui redoutent un inévitable second tour, préjudiciable à leur camp. Car, manifestement au second tour de l'élection présidentielle, le PNDS aura face à lui, et contre lui, la majorité écrasante des formations de l'échiquier politique national. Au cours de ces présidentielles, M Ousmane a bénéficié du soutien massif des militants de Lumana, la candidature de Hama Amadou ayant été invalidée pour des raisons connues de tous. Celui-ci a appelé les militants à accorder leurs suffrages au candidat de RDR-Tanji, Mahamane Ousmane.

Ce report de voix, les militants de Lumana l'ont effectué avec un enthousiasme extraordinaire, comme s'ils votaient pour Hama Amadou lui-même. Rappelons-le, Mahamane Ousmane était, de 1999 à 2010, l'allié principal et stratégique du MNSD Nassara au pouvoir. Président de l'Assemblée nationale au cours des deux man-

dates de Tandja Mamadou, les Nigériens sont unanimes sur l'avancée significative que le Niger a connue sous la 5ème République, avec l'attelage MNSD-CDS, sans oublier les autres alliés. C'est pourquoi, fidèle à ses principes, Mahamane Ousmane a soutenu Seyni Omarou, candidat du MNSD-Nassara, au second tour de l'élection présidentielle du 2ème tour en 2011. Pour le cas de l'élection présidentielle en cours, Seyni Oumarou, candidat du MNSD-Nassara, et président de l'APR, n'est pas allé de main morte, comme beaucoup d'autres leaders politiques, dans le combat contre la candidature de Bazoum, jugée irrégulière. C'est dire que si le candidat du PNDS n'est pas mis coup K.0 au premier tour, il ne peut échapper à une défaite cuisante au 2nd tour. Les partis de CAP 20-21 d'un côté, les partis de la Coalition Sauvons le Niger de l'autre, avec le soutien du peuple nigérien dans sa majorité écrasante, l'alternance politique radicale est un acquis, juste une question de jours.

Bisso

LE COURRIER

Hedomadaire d'informations
générales et de réflexion

NIF : 17763 / S

Tél : 96 88 74 09

96 29 05 42

Siège : Quartier Terminus

E-MAIL :

lecourrier_niger@yahoo.fr

Fondateur

Ali Soumana

Directeur de Publication

Moussa Dodo

Impression : GIN

Tirage

1500 Exemplaires

iSpot.tv



DANGOTE CIMENT

La qualité qui rassure

www.Dangote.com

   @DangoteGroup



*les fêtes
Ensemble!*

POUR TOUT REABONNEMENT
— 15 JOURS —
OFFERTS
A TOUT CANAL+

LE PARLEMENT DU RIRE SUR CANAL+

 94 24 11 11
(TOUTES LES COMMUNICATIONS LOCALES
SELOIN VOTRE OPERATEUR, TARIF OU MODEM)
 CANALPLUSNIGER227

LES BOUQUETS
CANAL+